

Bâtiment des Pompiers

Installation d'un groupe électrogène



Demande d'un crédit budgétaire supplémentaire de
CHF 40'000.-TTC

EXPOSE DES MOTIFS

La situation énergétique actuelle est inédite.

L'approvisionnement en électricité n'est plus garanti en tout temps, et des coupures de courant sont à craindre.

Tant la Confédération que le Canton ont établi des directives pour assurer des points de rencontre d'urgence (PRU) à l'intention des communes.

En effet, à l'heure du numérique, toutes les installations de communication ont besoin de courant électrique pour fonctionner.

Si nos appareils ont plusieurs heures d'autonomie, il n'en est pas de même pour les antennes relais par exemple, et ceci sans parler des systèmes wifi qui ne sont pas secourus.

C'est donc la raison de ces PRU qui seraient alimentés par des groupes électrogènes.

Les PRU devraient permettre de minimiser l'impact des conséquences d'une des situations potentiellement catastrophique. Ainsi, la population pourrait se rendre sur place afin de pouvoir bénéficier des services suivants :

- Point de rencontre pour évacuation à grande échelle,
- Point de distribution (eau, denrées alimentaires, recharge en électricité, comprimés d'iode, etc.),
- Lieu de contact pour appeler / demander les services de secours en cas de coupure d'électricité,
- Point de recharge d'appareils vitaux,
- Point de diffusion d'informations et de consignes.

Un autre PRU pourrait être tenu à la salle des fêtes. Le poste de commandement de l'ORPC se situe sous la salle, et est déjà équipé d'un groupe électrogène.

L'installation d'un groupe électrogène serait également indispensable pour le fonctionnement de la caserne elle-même, pour l'éclairage, l'alimentation des véhicules, et bien entendu pour les communications.

Le groupe électrogène prévu a une puissance de 12kW, ce qui permet d'alimenter tous les organes vitaux du bâtiment et de répondre aux besoins du PRU.

Il sera installé dans la chaufferie actuelle, puisque le bâtiment des pompiers sera relié à l'installation du bâtiment de la voirie.

Coût des travaux

Groupe électrogène (y compris étude, tableau de commutation, installations électriques, évacuation des fumées, transport et pose)

Fr. 35'000.-

Maçonnerie

Fr. 2'000.-

Divers et imprévus

Fr. 3'000.-

Total Fr. **40'000.-**